

Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon.
Présences et interventions de Pierre Poivre
Règlement de l'Académie

D'après les registres de comptes-rendus des séances.
Le règlement est celui qui figure sur un petit imprimé inséré dans le registre de l'année 1765.

=
Cette note n'aurait pu être rédigée sans l'aide précieuse que M. Louis David, membre éminent de cette académie, m'a apportée dans un pointage long et quelque peu fastidieux. Qu'il en soit remercié.

Présence de Pierre Poivre aux séances de l'Académie

(Les séances ont lieu le mardi et le jeudi, mais Pierre Poivre, selon l'époque, n'est en principe concerné que par l'une ou l'autre des deux séances hebdomadaires. Lire le règlement pour comprendre.)

(En tête de chaque compte-rendu de séance figure la listes des présents, d'où le pointage suivant)

Année 1759

Mai - Présent : 1^{er}, 10. Absent : 22, 29, 31.
Juin - Présent : 7, 12. Absent : 5, 19, 22, 28.
Juillet - Jamais présent, séances : 3, 10, 12, 17, 19, 24, 26.
Août - Présent le 2, 9, 28. Absent : 7, 16, 23, 30.
Septembre - Jamais présent, séances : 4, 6, 11, 13.
Octobre - Aucune séance.
Novembre - Présent : 13, 20, 22. Absent : 15, 27, 29.
Décembre - Jamais présent, séances : 4, 6, 11, 13.

Année 1760

Janvier - Présent : 10, 15, 22, 29, 31. Absent : 8, 17, 24.
Février - Jamais présent, séances : 5, 7, 12, 14, 21, 26, 28.
Mars - Jamais présent, séances : 4, 6, 11, 13, 18, 20, 27.
Avril - Présent : 22, 24, 29. Absent : 15, 17.
Mai - Présent : 1^{er}, 13, 29. Absent : 6, 8, 20, 22, 27.
Juin - Présent : 10, 17. Absent : 19, 26.
Juillet - Présent : 8, 15. Absent : 10, 17, 22, 24, 29.
Août - Présent : 5, 7, 12, 19, 21, 26. Absent : 14, 28.
Septembre - Jamais présent, séances : 2, 4, 9, 11.
Octobre - Aucune séance.
Novembre - Jamais présent, séances : 13, 18, 20, 25.
Décembre - Toujours présent : 2, 4, 9, 11.

Année 1761

Janvier - Présent : 8, 20, 22, 27, 29. Absent : 13, 15.
Février - Présent : 5. Absent : 10, 12, 17, 19, 24, 26.
Mars - Présent : 3, 5, 31. Absent : 10, 12.
Avril - Présent : 7, 9, 14, 16, 28. Absent : 21, 23.
Mai - Jamais présent, séances : 5, 7, 12, 14, 19, 26.
Juin - Jamais présent, séances : 2, 4, 9, 11, 16, 18, 23, 25, 30.
Juillet - Présent : 2, 9, 28, 30. Absent : 7, 14, 16, 21, 23.

Août – Présent : 6, 18, 25. Absent : 4, 11, 13, 20, 27.
Septembre – Présent : 1^{er}. Absent : 3, 10.
Octobre – Aucune séance.
Novembre – Présent : 17, 19. Absent : 12, 24, 26.
Décembre – Présent : 15, 17. Absent : 1^{er}, 3.

Année 1762

Janvier – Présent : 21, 26, 28. Absent : 7, 12, 14, 19.
Février – Présent : 11, 25. Absent : 4, 9, 16, 18.
Mars – Présent : 9, 16, 23. Absent : 2, 4, 11, 18, 30.
Avril – Présent : 27. Absent : 1^{er}, 20, 22, 29.
Mai – Jamais présent, séances : 4, 6, 11, 13, 18, 25, 27.
Juin – Présent : 3. Absent : 1, 8, 15, 22.
Juillet – Jamais présent, séances : 1, 6, 8, 13, 15, 20, 22, 27, 29.
Août – Présent : 12, 24, 26, 31. Absent : 3, 5, 10, 17, 19.
Septembre – Présent : 2. Absent : 7, 14.
Octobre – Aucune séance.
Novembre – Présent : 16, 23, 25. Absent : 18, 30.
Décembre – Présent : 7, 9. Absent : 14, 16.

Année 1763

Janvier – Toujours présent : 11, 13, 18, 20, 25, 27.
Février – Présent : 1^{er}, 3, 8, 17. Absent : 10, 22, 24.
Mars – Jamais présent, séances : 1, 3, 8, 10, 15, 17, 22, 24.
Avril – Présent : 19, 21, 28. Absent : 14, 26.
Mai – Jamais présent, séances : 3, 5, 10, 17, 19, 24, 26, 31.
Juin – Jamais présent, séances : 7, 14, 16, 21, 23, 28, 30.
Juillet – Présent : 19. Absent : 5, 7, 12, 14, 21, 26, 28.
Août – Toujours présent : 2, 4, 9, 16, 18, 23, 25, 30.
Septembre – Jamais présent, séances : 1^{er}, 6, 13.
Octobre – Aucune séance.
Novembre – Présent : 15, 17, 24, 29. Absent : 22.
Décembre – Jamais présent, séances : 1^{er}, 6, 13, 15.

Année 1764

Janvier – Jamais présent, séances : 12, 17, 19, 24, 26, 31.
Février – Jamais présent, séances : 7, 9, 14, 16, 21, 23, 28.
Mars – Jamais présent, séances : 1^{er}, 8, 13, 15, 20, 22, 29.
Avril – Jamais présent, séances : 3, 5, 10, 12.
Mai – Présent : 8. Absent : 1^{er}, 3, 10, 15, 22, 24, 29.
Juin – Présent : 12, 19. Absent : 5, 7, 14, 26.
Juillet – Jamais présent, séances : 3, 5, 10, 12, 17, 19, 24, 26, 31.
Août – Présent : 28. Absent : 2, 7, 9, 14, 16, 21, 23, 30.
Septembre – Jamais présent, séances : 4, 6, 11, 13.
Octobre – Aucune séance.
Novembre – Présent : 15, 20. Absent : 13.

Année 1765

Janvier – Toujours présent : 15, 22, 29.
Février – Présent : 5, 26. Absent : 12.
Mars – Présent : 12, 26. Absent : 5, 19.
Avril – Présent : 16, 23. Absent : 30.
Mai – Jamais présent, séances : 7, 14, 21, 28.
Juin – Jamais présent, séances : 4, 11, 18, 25.
Juillet – Toujours présent : 2, 9, directeur à compter du 16, 23, 30.

Août – Présent directeur : 13. Absent : 6, 20, 27.
Septembre – Présent directeur : 3. Absent : 10.
Octobre – Aucune séance.
Novembre – Présent directeur : 12, 26. Absent : 19.
Décembre – Présent directeur : 3, 17. Absent : 10.

Année 1766

Janvier – Toujours présent : 7, 14, 21, 28.
Février - Toujours présent : 4, 18, 25.
Mars – Jamais présent, séances : 4, 11, 18.
Avril – Absent le 8, 15. ... et toutes les semaines de cette année-là et des suivantes.

A compter de mars 1766, Pierre Poivre est occupé aux préparatifs de son départ pour les Mascareignes dont il a été nommé intendant.

De 1767 à 1772, il réside à l'Isle de France.

A son retour en 1773, on ne le retrouve (semble-t-il) à aucune séance de l'Académie de Lyon, bien qu'il résidât à la Fréta presque continuellement de 1775 à 1786, date de sa mort.

*

Citations et interventions de Pierre Poivre aux séances de l'Académie

(Quand il n'est pas entre crochets, le texte qui suit est la retranscription du registre de l'Académie.)

[**Du 11 janvier 1759** : Poivre est proposé par l'abbé Lacroix pour devenir membre de l'Académie.]¹

[**Du 23 janvier 1759** : Poivre élu à l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon.]

Du mardi 1^{er} mai 1759. Assemblée publique. M. Poivre élu le mardi 23 janvier dernier, académicien ordinaire dans la classe des Belles-lettres pour remplir la place du Commerce², a pris aujourd'hui séance en cette qualité. Il a fait son remerciement à l'Académie sur son admission, il a lu une Dissertation sur le Commerce en général, et sur celui des Indes et de la Chine. [Signature autographe de Poivre]

Du mardi 1^{er} mai 1759³. M. Poivre après avoir fait un remerciement à l'Académie sur son admission à la place d'académicien ordinaire a lu une dissertation sur les avantages du commerce soit maritime, soit étranger. Il a fait voir que les vues du bien public, et les motifs de politique ont depuis quelques siècles beaucoup accrédité le commerce en Europe ; que la protection des Princes, et l'industrie des peuples a contribué à l'étendre, à le rendre nécessaire, et que l'histoire du commerce est devenue une des plus belles parties de l'histoire des nations policées.

Il examine ensuite l'utilité du Commerce qui se fait sur mer, auquel il prétend que nous devons le plus grand nombre des avantages attribués au Commerce considéré en général. Après avoir parcouru rapidement les différentes branches de notre commerce maritime, cet académicien s'arrête au détail de celui que nous faisons aux Indes orientales. Il fait le portrait des mœurs, la description des usages et des occupations des Indiens.

¹ Quelques passages des registres concernant Poivre nous ont échappé, nous avons puisé quelques informations chez Malleret.

² La lecture du règlement permet de comprendre les notions de *classe* et de *place*.

³ Le registre des années 1758-1759 est divisé en deux parties, la première constituée des comptes-rendus de séances, la seconde intitulée : « Registre de l'Académie des Sciences, ..., contenant les extraits et les analyses des Mémoires et Discours lus par MM. les Académiciens dans le courant des années 1758 et 1759 ». Ceci explique qu'il puisse y avoir deux textes concernant la même séance.

Le reste du discours a pour objet le commerce particulier de la Chine le plus utile de ceux dont notre Compagnie est en possession. Il décrit la forme du gouvernement chinois, et la manière dont ce peuple traite avec les Européens. Le rapport de M. Poivre fait de ces diverses circonstances est d'autant plus intéressant et plus fidèle qu'il peut garantir tous ces faits comme témoin.

Du mardi 4 mars 1760. M. Bollioud a fait la lecture d'une lettre de M. Poivre par laquelle cet académicien consent de passer de la classe des Belles-Lettres dans celle des Sciences, et d'y prendre la place dans les Arts destinés pour l'agriculture. Après la lecture de cette lettre M. le Directeur ayant recueilli les voix, la place dans les Arts pour le Commerce ci-devant occupée par M. Poivre a été déclarée vacante pour être remplie au bout de six semaines à compter de ce jour, et à la forme des statuts.

Du mardi 22 juillet 1760. MM. Clapasson, Nonnotte, et Poivre nommés Commissaires pour examiner quel sujet l'Académie proposera pour le prix des Arts de l'année 1762 ayant fait leur rapport, après la lecture faite de plusieurs sujets différents, ont dit qu'ils estimaient qu'on pouvait donner la préférence à celui énoncé dans les termes suivants : *Découvrir une manière de décreuser la soye sans la faire bouillir au savon, et sans la cheviller à tours de bras.* L'Académie a approuvé le choix de ce sujet, d'autant mieux qu'il intéresse directement les Manufactures de cette ville.

[Dans le registre, à la suite du compte-rendu de la séance du 22 juillet, est inséré un petit imprimé intitulé : « *Prix proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour l'Année 1762* ». Nous avons reproduit cet imprimé dans une petite étude sur ce sujet.⁴]

Du jeudi 4 décembre 1760. M. Poivre a lu des Recherches sur la méthode suivie par les fabricants indiens de la côte Coromandel dans la peinture des toiles de coton.

Du mardi 10 mars 1761. M. le Directeur a dit qu'après avoir examiné avec MM. les Secrétaires les Discours qui pourraient faire l'objet de la séance publique d'après Pâques, ils avaient fixé leur choix sur le Mémoire de M. Poivre intitulé, *Recherches sur la méthode suivie par les fabricants indiens de la côte de Coromandel pour la peinture des toiles de coton* ; et sur la dissertation de M. le président de Fleurieu qui a pour objet les vertus érigées en Divinités par les païens. Sur quoi les suffrages ayant été recueillis, l'Académie a agréé ce choix.

Assemblée publique du mardi 7 avril 1761. M. Poivre a lu ensuite un mémoire qui contient des recherches sur la méthode suivie par les fabricants indiens de la côte de Coromandel pour la peinture des toiles de coton.

Du mardi 28 juillet 1761. M. Poivre a fait la lecture d'une réponse à des observations sur le sujet proposé par notre académie à l'égard de la teinture et préparation des soies ; observations insérées dans le journal de Commerce du mois de novembre 1760.⁵ On a lu ensuite de nouvelles expériences sur les vers à soie faites dans la présente année par M. Thomé notre associé.

Du jeudi 27 mai 1762. [Poivre est absent] MM. Clapasson, Poivre et Genève ont été nommés commissaires pour examiner les mémoires envoyés au concours du prix de cette année, et pour en faire le rapport à la Compagnie.

Du mardi 24 août 1762. M. Genève a lu le résultat des expériences que MM. Clapasson et Poivre, nommés avec lui commissaires, ont fait faire en leur présence sur le moyen de décreuser la soie indiqué par un des mémoires envoyés au concours du prix des Arts de cette année. Ils ont fait leur rapport sur ce mémoire, et en conséquence les suffrages ayant été recueillis, le prix a été adjugé à l'auteur. M. le secrétaire a ouvert le cachet mis à la fin du manuscrit, et l'on y a trouvé la même devise du commencement : *Quid relevant varies serica textilibus.* Le nom de l'auteur est M. Rigault de St Quentin, résidant à Paris. M. Poivre a lu ensuite quelques observations sur ce mémoire.

[**Du 2 août 1763** : présentation du mémoire *Observations sur l'état de l'agriculture chez différents peuples de l'Afrique et de l'Asie.*]

⁴ Accès à l'étude sur le décreusement des soies : <http://www.pierre-poivre.fr/Decreusement-Poivre.pdf>

⁵ Poivre envoie sa réponse à l'auteur des observations, par une lettre au journal de Commerce en date du 30 juillet 1761. Elle sera publiée dans le journal de Commerce d'octobre 1761. (Voir l'étude sur le décreusement des soies.)

[Du 16 août 1763 le mémoire *Observations sur l'état ...* est retenu pour être lu à la séance publique annuelle du 30 août]

Du mardi 30 août 1763. M. Poivre a lu des observations sur l'état de l'agriculture chez différents peuples de l'Afrique et de l'Asie. Les voyages et le séjour que cet académicien a fait dans les pays étrangers lui ont fourni les occasions d'y observer les progrès de cet art le plus utile de tous et le plus digne de l'attention des peuples policés. En effet l'Agriculture dépend des lois, des mœurs, et des préjugés établis dans chaque nation. Il suffit à un voyageur intelligent, pour juger d'un peuple, de considérer le soin qu'il prend pour cultiver la terre. La sûreté, la propriété, et la liberté sont les vrais fondements de cet art, et les seuls principes de l'Abondance. M. Poivre remarque que l'agriculture est assez négligée chez les nègres qui habitent les côtes occidentales de l'Afrique. Il passe ensuite aux autres régions où elle est plus en honneur ; telles que le cap de Bonne-Espérance, l'île de Madagascar, l'île de Bourbon, l'Isle de France, la côte de Coromandel, le royaume de Siam, et le pays des Malais. M. Poivre examine la nature des différents climats, la situation des lieux, les diverses productions que la terre y donne au travail des cultivateurs. Il décrit les méthodes et les instruments qu'ils emploient et à tous ces détails intéressants il mêle des anecdotes historiques, des réflexions politiques et morales, et des observations physiques relatives à l'agriculture.

Du mardi 20 novembre 1764. [Décision est prise d'abandonner les réunions du jeudi pour ne conserver que celles du mardi]. M. Poivre a ensuite fait la lecture d'un discours servant de continuation à ses recherches sur l'état de l'agriculture chez les peuples de l'Asie et de l'Afrique, dont la première partie fut lue dans la séance du mardi 2 août 1763, et dans l'assemblée publique du 30 du même mois.

[Du mardi 4 décembre 1764 : à l'Académie de Lyon, Poivre lit la deuxième partie de son mémoire : *Observations sur l'état de l'agriculture chez ...*]⁶

Du mardi 2 juillet 1765. M. Poivre a lu un Mémoire intitulé *Suite des recherches sur l'état de l'agriculture chez différents peuples de l'Afrique & de l'Asie*.⁷ Les voyages & les longs séjours que cet Académicien a faits dans les pays étrangers lui ont donné lieu d'observer les divers procédés de la culture & de la récolte des productions de la terre les plus remarquables qui font l'occupation & l'objet du commerce de ces contrées. M. Poivre en donne la description détaillée. Il commence par la culture des cotonniers pratiquée dans les Indes, & fait voir la manière de mettre en œuvre les cottons. Il va ensuite à la culture du poivrier & à la récolte de son fruit, à celles des aréquiers, des canneliers de l'isle de Caylaon, du *Cinnamomum* qui est le vrai cannelier, du *Cassia lignea* ou *Cassia odorata* & *Xilocassia*. M. Poivre distingue les diverses espèces de ces plantes. Il décrit leurs formes, leurs feuillages, la nature, le goût, & les qualités spécifiques de leurs fruits. Il suit le cultivateur depuis la plantation jusqu'à la méthode qu'il employe pour recueillir. L'auteur observe que ceux qui travaillent à la récolte de la canelle essuyent de grandes incommodités tant de l'insalubrité de l'air des forêts de Ceylano, que de la piqûre des sang-sües qui y sont nombreuses. Il remarque que dans le sein de nos villes opulentes où le luxe attire les riches productions des quatre parties du monde, nous jouissons de tous les dons de la nature sans réfléchir à ce qu'il en coûte à l'humanité pour nous les procurer.

M. Poivre attribue dans ce mémoire comme dans les précédents, les bons ou mauvais succès de l'agriculture dans chaque nation, moins à la température des climats qu'aux mœurs des habitants, aux lois de leur gouvernement : en sorte qu'il fait voir par des exemples qu'en cette nation comme en plusieurs autres, les causes morales produisent souvent la variation des effets physiques.

Du mardi 4 janvier 1766. M. Genève et M. Poivre ont remis le rapport dont ils avaient été chargés sur les soies et les blondes envoyées de Parme et présentées à l'Académie par M. Salvi.

*

⁶Oubli de notre part, texte pris chez Malleret. Le 4 décembre est jour d'assemblée publique.

⁷Nous avons reproduit ce même texte à la suite de la reproduction de l'ouvrage *Voyages d'un philosophe ou observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique*, ouvrage qui n'est autre que le texte des deux conférences de 1763 et 1764 sur les Recherches sur l'état de l'agriculture chez différents peuples... On y trouvera un commentaire sur cette troisième partie.

[Règlement de l'Académie, tel qu'il figure sur un petit imprimé inséré dans le registre de l'année 1765.]

Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon – 1765

Plusieurs Citoyens de Lyon formèrent dans cette ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire sous le titre d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*, qui fut autorisée en 1724 par des Lettres-patentes du Roi, et confirmée par de nouvelles Lettres-patentes du mois de novembre 1752, enregistrées au Parlement de Paris le 19 mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inspira à d'autres personnes le dessein de les cultiver, sous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établissement fut ensuite confirmé sous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres lettres-patentes du premier novembre 1750, enregistrées au Parlement le 2 septembre 1756. Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un seul et même corps, en vertu des nouvelles Lettres-patentes de Sa Majesté du moi de juin 1758, enregistrées avec les Statuts et Règlements au Parlement de Paris le 23 août suivant.

Cette Académie est composée de 40 Académiciens ordinaires établis à Lyon, et d'un nombre illimité d'Associés résidents en d'autres lieux.

L'Académie s'assemble le mardi⁸ de chaque semaine dans une salle de l'Hôtel de Ville. Elle a trois assemblées publiques dans l'année : l'une le second mardi après Quasimodo, l'autre le premier mardi après la fête de Saint-Louis, et la troisième le premier mardi de décembre. Elles se tiendront cette année le 23 avril, le 27 août, et le 3 décembre, à quatre heures précises.

Les exercices de cette Académie sont divisés en deux classes, et ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres, et les Arts. Vingt académiciens sont classés pour traiter des Mathématiques, de la Physique, et des Arts qui ont plus de rapport avec ces sciences : savoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Astronomie, deux pour les Mécaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chimie, deux pour les autres parties de la Physique, et quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, etc.

Seize autres Académiciens sont classés pour la Métaphysique, la Morale, la Jurisprudence, la Politique, l'Histoire, la Critique, et les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont plus d'affinité avec les Belles-Lettres ; tels que la Peinture, la Sculpture, la Musique, le Commerce, etc.

Les fériés de l'Académie sont depuis le jour de St Thomas, le 21 décembre, jusqu'au lendemain de la fête des Rois ; pendant la quinzaine de Pâque, et depuis le 15 septembre jusqu'au lendemain de la fête de St Martin.

Cette Académie distribue chaque année dans son assemblée publique qui suite la fête de St Louis, une Médaille d'or de la valeur de 300 livres à l'Auteur qui a le mieux traité le sujet qu'elle propose alternativement sur les Mathématiques, la Physique et les Arts. Ce prix a été fondé par M. Christin, Secrétaire perpétuel de la Société royale.

* * *

⁸ Ce règlement date de 1765. Nous avons noté dans les comptes-rendus de séance à la date du 20 novembre 1764, la décision d'abandonner les séances du jeudi. Cette ancienne pratique de deux séances par semaine était consécutive à la fusion des deux précédentes académies qui avaient chacune leur jour de réunion. Ainsi les séances du mardi et du jeudi ne concernaient pas la même classe. En changeant de classe, Poivre changeait en principe son jour d'assemblée.